



NATATION

2026/2027

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

GROUCHY
TEL : 04.77.74.37.13

Saint-Étienne
Saint-Etienne, le 9 Septembre 2026

1^{ère} PERIODE Du LUNDI 7 SEPTEMBRE au VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Severine ANSELMO

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20
<u>LUNDI</u> 7-14-21-28 SEPT 5-12 OCT	ST SAENS CAR à 9 h BOCHE/EL MANSOURI/ BOUABDALLAH CP - 32 LE GUILY Caroline CM1 - 20 NB max autorisé dans le bus : 57	GRAND CLOS CAR à 9 h 45 BOUTEYRE Mélanie CP - 16 MELI/BAROU CP - 16 Dont CP de BEAUFORT Florine NB max autorisé dans le bus : 34		
<u>MARDI</u> 8-15-22-29 SEPT 6-13 OCT			PETIT COIN CAR à 13 h 20 EN ATTENTE CM1 - 17 PETIT COIN CAR à 13 h 20 EN ATTENTE CE1 - 22 NB max autorisé dans le bus : 43	TERRASSE PRM MAISONNEUVE Clément CM1/CM2 - 20 ST SAENS CAR à 14 h CHALAYE François CM1/CM2 - 21 NB max autorisé dans le bus : 23
<u>JEUDI</u> 10-17-24 SEPT 1-8-15 OCT			GRAND CLOS CAR à 13 h 20 BOUTEYRE Mélanie MELI/BAROU Dont CP de BEAUFORT Florine NB max autorisé dans le bus : 34	ST SAENS CAR à 14 h BOCHE/EL MANSOURI/ BOUABDALLAH LE GUILY Caroline NB max autorisé dans le bus : 57
<u>VENDREDI</u> 11-18-25 SEPT 2-09-16 OCT	TERRASSE PRM MAISONNEUVE Clément ST SAENS CAR à 9 h CHALAYE François NB max autorisé dans le bus : 23	PETIT COIN CAR à 9 h 45 EN ATTENTE PETIT COIN CAR à 9 h 45 EN ATTENTE NB max autorisé dans le bus : 43	MOLINA CAR N°1 à 13 h 20 GRUFFAT Cédric CM1/CM2 - 24 MOLINA CAR N°1 à 13 h 20 MONTET Fabien CM1/CM2 - 25 NB max autorisé dans le bus : 53	ST VICTOR BOURG CAR N°2 à 13 h 45 PERRIN Marie-Laure CM2 - 24 GRAND CLOS CAR N°1 à 14 h VACHER Thomas CE2 - 24

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING

Ce PLANNING TIENT LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non-participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine par téléphone et le **CAN PAR MAIL**